

Vendôme

LE MAG

À la une

Au cœur du projet
de réaménagement
du parc Ronsard

Actualités

Des réunions publiques
pour tout comprendre
sur le PLUi-H

Supplément

Le programme
de la 8^{ème} édition
d'Abbaye On Ice



DOSSIER

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU FAUBOURG CHARTRAIN

4 | RETOUR EN IMAGES

6 | EN BREF

8 | À LA UNE

- Au cœur du réaménagement du Parc Ronsard

9 | ACTUALITÉS

- Des réunions publiques pour tout comprendre sur le PLUi-H
- Un dispositif d'aides pour la rénovation des façades
- Des travaux de voirie durant l'été à Vendôme

12 | DOSSIER

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU FAUBOURG CHARTRAIN



18 | AGGLO

- À la découverte du bus itinérant « France Services »
- Des nouveautés pour les médiathèques

19 | PORTRAIT

- Hommage à Jean-Claude Mercier

20 | COMMERCE/ENTREPRENDRE

- Vos nouveaux commerces
- Sisley choisit Vendôme pour son nouveau site de production

21 | JEUNESSE

- Retour sur la rentrée scolaire 2022-2023
- La Boussole des jeunes confirme son succès

22 | CULTURE

- Retour sur l'événement « Vendôme a la folie »
- Lancement des travaux pour le château de Vendôme

23 | SPORTS

- Vendôme prépare l'arrivée des JO 2024
- Une accession en fédéral 3 pour l'US Vendôme Rugby

24 | VENDÔME BIEN PLUS QU'UNE PLACE

- Marie Daïge pose ses valises à Vendôme

25 | AGENDA

- Le programme des animations

26 | TRIBUNES

27 | INFOS PRATIQUES

Chères Vendômoises,
Chers Vendômois



Vous avez pu profiter intensément en famille ou entre amis des événements organisés au cours de l'été dans toute

la ville, parmi elles, Vendôme à vélo, les Promenades photographiques ou encore la HRun. Vous avez été aussi très nombreux à partager un moment convivial en bordure du Loir durant tout l'été avec la guinguette. Chaque été, la ville avec le soutien des associations offre à ses habitants et à ses touristes des activités aussi nombreuses que diverses. Ces moments de plaisir à partager, qu'ils soient festifs, sportifs ou culturels montrent combien il fait bon vivre ici à Vendôme.

Mais cet été fut aussi synonyme d'épisodes climatiques extrêmes partout dans le monde et notamment en France avec des vagues consécutives de chaleur intense, des épisodes orageux d'une rare violence et une sécheresse inédite par sa durée et son ampleur. Le vendômois a été particulièrement touché par ces événements. Face à cela, nous devons mener un double combat, limiter autant que possible la hausse des températures, mais également adapter notre ville aux inévitables conséquences du réchauffement climatique. C'est en ce sens que nos projets sont engagés.

La chute du saule pleureur au début du mois d'août, l'un des symboles du parc Ronsard, nous a tous peiné, mais nous a confortés dans notre choix de réaménagement. Ce magnifique écrin de verdure au cœur de notre ville mérite de retrouver son éclat et son attractivité.

Les travaux viennent de débiter et s'achèveront au printemps prochain. Vous en découvrirez plus sur le projet en lisant la double page consacrée.

C'est le réaménagement du faubourg Chartrain, ce projet co-construit avec la population, qui est le sujet principal de ce nouveau numéro de Vendôme LE MAG. Améliorer l'attractivité du centre-ville est notre priorité et ce projet va dans ce sens. Avant de voir entrer en action les engins de chantiers, nous vous présentons les nombreux objectifs que nous devons atteindre ainsi que le calendrier des travaux. Le but est de bénéficier d'un axe commercial dynamique, mais apaisé, sur lequel les piétons et les cyclistes seront prioritaires et en sécurité. Un aménagement tourné vers l'avenir.

Pour finir, je souhaite une très bonne année scolaire à tous les élèves de Vendôme. Que cette année vous apporte la joie et le succès.

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Vendôme LE MAG
Éditeur : Ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
41100 Vendôme - 02 54 89 42 00
courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard
Directeur de la communication : JP Boutaric
Rédacteur en chef et réalisation : Romain Dalby
Crédits photos : 4.1 Production p.5,
Cabinet ZCCS p.12-16, Marie Daïge p.24,
Bernhard Winkelmann p.24
Impression : Imprimerie ISF - 41000 Blois
Tirage : 12 000 exemplaires
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1168-4526



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)

✓
Vendôme a pu renouer cette année avec la tradition du 14 juillet. À cette occasion, le capitaine Ronan Le Gal a obtenu la médaille de la ville pour l'ensemble des sapeurs-pompiers et leurs actions pendant la crise sanitaire.



✓
Le Tour du Loir-et-Cher faisait étape à Vendôme le vendredi 15 avril. De nombreux spectateurs étaient présents pour encourager les coureurs.



✓
Chaque année, un hommage est rendu le 11 août aux soldats et aux résistants qui se sont battus pour libérer Vendôme en 1944. En plus de la traditionnelle cérémonie au monument aux morts, des véhicules militaires avaient fait le déplacement.



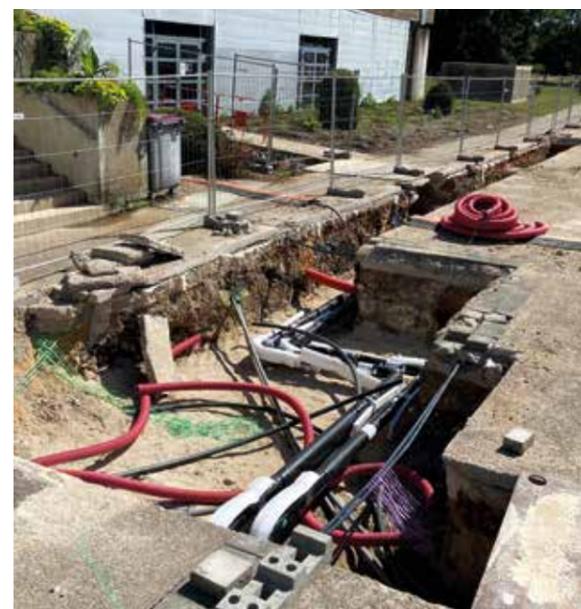
✓
La HRun, festival itinérant et solidaire a pris ses quartiers à Vendôme les 16 et 17 septembre pour une course handi-valide et deux soirées de concerts avec pas moins de 7 groupes d'artistes parmi lesquels les Négresses vertes ou encore Le Trottoir.



Visible une grande partie de l'année, la fresque de la pente des petits jardins était consacrée à la marionnette dans ses multiples formes et expressions.



La Super-spéciale Jean-Claude Mercier aux Grands-Prés, le 30 octobre, à tenu toutes ses promesses. Au bout du suspense, c'est Yoann Bonato, quintuple vainqueur en titre de l'épreuve qui a remporté cette 25^e édition du Rallye Cœur de France.



Les travaux du réseau de chaleur se poursuivent. La construction de 300 m² alimentera le gymnase, le dojo, le Minotaure et en partie le centre aquatique des Grands-Prés...



Dans le cadre d'Octobre Rose, l'association Les Bonnes Fées a inauguré son camion itinérant de soins socio-esthétiques pour les malades du cancer. Sylvie Tellier et Maëva Coucke étaient présentes le matin du lundi 3 octobre, puis ce sont Marine Lorphelin et Diane Leyre qui ont pris le relais l'après-midi.

DES CAPTEURS CO₂ POUR LES ÉCOLES

La ville de Vendôme a décidé d'équiper les écoles primaires d'un dispositif permettant de contrôler la présence de CO₂ et d'indiquer ainsi le besoin d'aérer les pièces à d'autres moments que ceux préconisés par le protocole sanitaire en place. Le dispositif retenu va plus loin et permet de répondre à la surveillance de la qualité de l'air intérieur, dans certains établissements recevant du public sensible.

75
CAPTEURS

57 CLASSES
11 SALLES DE RESTAURATION
7 DORTOIRS

14 600 €
SOIT UN COÛT
UNITAIRE DE 195 €

L'ÉTAT DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE POUR ENCOURAGER LE DÉPLOIEMENT DE L'INSTALLATION DES CAPTEURS CO₂ EN MILIEU SCOLAIRE APPORTE UN SOUTIEN FINANCIER :

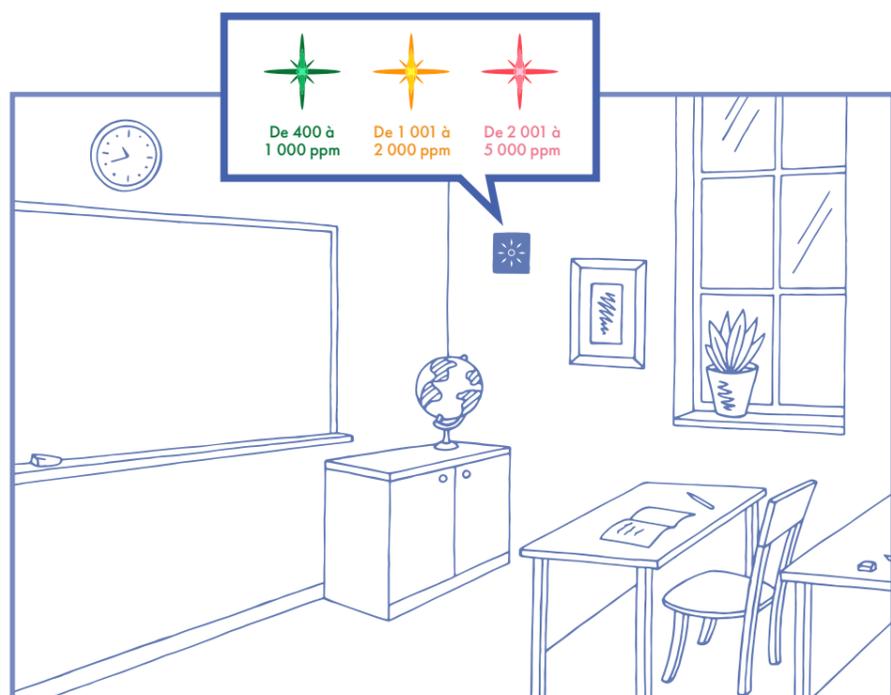
2 400 €
SUR LA BASE D'UN MONTANT FORFAITAIRE DE 2 € PAR ÉLÈVE SCOLARISÉ

Face au coronavirus et son mode de transmission par gouttelettes aéropartées, la détection du CO₂ se révèle comme une solution efficace !

Ces capteurs permettent de mesurer également d'autres données telles que l'hygrométrie, la température, la présence éventuelle de particules de produits toxiques, etc.

Un témoin lumineux éteint par défaut, clignote toutes les 10 min pour informer sur la concentration en CO₂.

Dès que le seuil de détection dépasse les 1 000 ppm, l'air est considéré comme « trop chargé » en CO₂, le voyant passe à l'orange. Il convient alors d'ouvrir les fenêtres ou d'allumer une ventilation.



LANCEMENT D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Un schéma directeur cyclable, ou plan vélo, s'inscrit dans le cadre d'une politique cyclable globale. Il définit les actions à mettre en œuvre afin d'améliorer et d'encourager la pratique du 2 roues et de programmer les investissements nécessaires à sa mise en place. Un appel a été lancé sur le site internet de la ville ainsi que sur ses réseaux sociaux, le but : rechercher 8 volontaires pour accompagner la ville. Ils représenteront les usagers de l'espace public et plus particulièrement les cyclistes. Ils participeront à sa construction puisque différents types d'aménagement seront à déterminer en fonction des tronçons de voies : zone 30, pistes cyclables, bandes cyclables, cheminements cyclables ou encore double-sens cyclables. Fin septembre, les personnes tirées au sort ont été recontactées, le travail ne fait que commencer...



LES DEMANDES OU RENOUELEMENT DES PIÈCES D'IDENTITÉ



**Vous passez un examen en fin d'année scolaire ?
Vous n'avez pas de titre d'identité valide ?**

Pensez à prendre rapidement un rendez-vous à l'hôtel de ville et de communauté au 02 54 89 42 00. Le délai de prise de rendez-vous et d'obtention d'un titre d'identité (carte d'identité ou passeport) est actuellement de 5 mois.

Régulièrement de nombreux rendez-vous fixés ne sont pas honorés, empêchant le traitement d'autres demandes en attente. Pour éviter cela :

- Il est important de noter le rendez-vous pour ne pas l'oublier au détriment d'autres usagers ;
- Il convient de contacter le standard pour prévenir d'un empêchement ou de l'annulation du rendez-vous, le créneau sera ainsi réattribué.

LA VILLE CONSERVE SON LABEL 4 FLEURS

Et ce n'est pas tout, puisqu'elle obtient également le prix du Fleurissement printanier qui récompense la qualité de la composition des massifs de la ville. Pour la petite histoire, ce prix avait déjà été obtenu en 1994. Ces distinctions viennent récompenser les efforts de toutes les équipes de la direction de l'Environnement et des Espaces verts sous l'égide de Philippe Chambrier, maire-adjoint délégué à l'environnement. Créé en 1959, le label Villes et villages fleuris reste attaché au symbole de la fleur, mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large. Il récompense le choix d'espèces végétales moins exigeantes en eau, le mode de gestion différenciée, le zéro pesticide, l'utilisation des broyats de déchets verts pour pailler les massifs, les économies d'énergie, les méthodes de lutte biologique utilisées, l'état de la voirie et la préservation du patrimoine. Le jury national, qui avait effectué un passage en avril dernier, valorise ainsi les actions menées par la collectivité en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie...



AU CŒUR DU RÉAMÉNAGEMENT DU PARC RONSARD

Écrin de verdure dans l'hyper-centre de la ville, le parc Ronsard se refait une beauté depuis plusieurs semaines.

Au surlendemain des animations de Vendôme a la folie, ce sont pelles mécaniques et tronçonneuses qui ont pris possession des lieux. Depuis le 5 septembre et jusqu'à l'arrivée du printemps, le parc est fermé et non accessible au public. Ce projet ambitieux porté par la municipalité, le maire de Vendôme, Laurent Brillard et le maire-adjoint en charge de l'environnement, Philippe Chambrier, allie à la fois la préservation du patrimoine naturel et l'amélioration du cadre de vie des Vendômois.

Retrouver le tracé du Second Empire

En juillet 2020 après une tempête, il a été constaté que le patrimoine végétal du parc était particulièrement vieillissant. Depuis, sur demande du maire et de son équipe municipale, un projet a été constitué par la direction de l'Environnement et des Espaces verts sous le contrôle de l'Architecte des bâtiments de France (ABF). L'objectif est de reprendre le tracé du Parc Impérial du Second Empire, dernier tracé documenté sur plan et d'avoir un regard particulier sur les futures plantations, en sus des arbres sains conservés, afin de récupérer l'appellation de parc botanique énoncé à plusieurs reprises dans la littérature dédiée. Elle vise en particulier à intégrer une plus grande proportion de floraisons, de couleurs d'automne et d'écorces décoratives qui apporteront un intérêt au site tout au long de l'année. Les plantations choisies seront diversifiées et adaptées aux changements climatiques et à ses multiples épisodes de sécheresse. Le peu d'espèces sylvoicoles actuellement dans le parc, est la résultante d'un espace urbain laissé longtemps à l'abandon autrefois, parfois même fermé au

public, avec des pousses sauvages et spontanées d'arbres qui naturellement ont perturbé l'équilibre des forces et constitué des obstacles à l'épanouissement des essences en place. Parmi les 55 arbres présents, 29 ont été conservés et 77 seront plantés, soit une augmentation de plus de 100 % par rapport à l'état initial du parc. Effectivement, de nombreux arbres présentaient des signes de dépérissement, conséquence directe des années successives de sécheresse et de tailles drastiques répétées. Il était de la responsabilité de la ville d'agir car la situation devenait critique, faute d'intervention. L'État aurait pu être amené à interdire l'accès au public ! Le projet de 443 100 euros est co-financé par l'État via la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) avec une subvention de 170 797 euros et le dispositif Ambition recherche développement Centre-Val de Loire (ARD CVL) pour 111 000 euros après l'avis favorable de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB). Le parc entame sa mue, il sera transformé pour s'adapter aux nouvelles contraintes climatiques et, dans cette optique, de nouvelles solutions écologiques seront mises en place.



Vue cavalière du projet

Représentation du projet



Des solutions durables

Parmi les solutions retenues, le remplacement des lampes à iode métallique par des lampes à LED permettant une réduction de la puissance et de la consommation électrique de 77 %. De nouveaux luminaires seront installés, ils se placeront dans un spectre « blanc chaud » moins perturbant pour les déplacements de la faune nocturne et donc plus favorable à la biodiversité. La gestion de l'eau pluviale s'effectuera « à la parcelle », c'est-à-dire qu'aucun rejet ne se fera dans le Loir (prévention du risque d'inondation). Les allées seront pentées vers les espaces verts qui pourront stocker et infiltrer jusqu'à 55 m³ d'eau (pluie d'occurrence décennale). Un double paillage en toile bio-compostable et copeaux de bois sera disposé sur les massifs pour limiter l'évaporation de l'eau et un goutte à goutte sera installé pour un arrosage parcimonieux. Les pelouses, quant à elles, ne seront pas arrosées.

Un jardin remarquable

Pas d'inquiétudes, les spécimens sélectionnés pour ces nouvelles plantations se développeront rapidement pour redonner à cet espace son caractère botanique et pour offrir à nouveau aux promeneurs un cadre de verdure unique. La première phase, concernant l'abattage des arbres a permis de confirmer le mauvais état des espèces présentes. La deuxième phase, débutée mi-septembre, s'attache au remplacement des éclairages et à la réfection des allées. Du mobilier urbain, neuf et coordonné sera réparti sur toute la surface du parc. Les enfants pourront d'ailleurs profiter d'une toute nouvelle structure de jeux. À proximité, une mini clairière arborée, agrémentée de bancs pour les parents, offrira de l'intimité aux familles. La plantation d'arbres et de vivaces sera effectuée dès le mois de janvier avant d'offrir quelques semaines de tranquillité au parc pour que la pelouse puisse se développer. Le phasage des travaux a été conçu pour atténuer au maximum les nuisances pour les riverains. Des panneaux sont disposés à chaque entrée du parc pour informer la population de la temporalité des travaux. Les Vendômois pourront évoluer à partir du printemps dans un espace plus cohérent et plus dégagé.



Travaux en cours dans le parc



Quelques mots de...

Philippe Chambrier

Maire-adjoint en charge de l'environnement, de l'évaluation de l'empreinte écologique, des politiques publiques et de la voirie et des bâtiments

« Après une étude historique et botanique exhaustive, le projet de réhabilitation du parc Ronsard va prendre une nouvelle dimension. La biodiversité est une composante importante avec 81 espèces végétales différentes adaptées à un climat plus sec. Le diagnostic précis des arbres en très mauvais état va permettre d'assurer la sécurité des usagers. Les Personnes à mobilité réduite (PMR) pourront circuler en toute saison dans cet espace urbain. Il va permettre à toutes les générations de profiter d'un espace urbain de qualité adapté aux différents usages de la vie vendômoise. Cet aménagement global, repensé pour le siècle et assumé, est un beau projet au service des Vendômois. »

DES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR TOUT COMPRENDRE SUR LE PLUi-H

La communauté d'agglomération Territoires vendômois et ses 65 communes membres se sont engagées dans l'élaboration de leur premier Plan local d'urbanisme intercommunal et d'habitat (PLUi-H).



L'objectif est d'établir à la fois un projet de territoire et un document de gestion partagé pour l'intercommunalité et l'ensemble des mairies. Ce nouveau document d'urbanisme règlementaire unique et modernisé sera applicable sur les demandes d'urbanisme et de travaux (permis de construire, déclarations de travaux...). La démarche est arrivée au terme de sa phase de diagnostic qui a permis de dresser un état des lieux sur l'ensemble des thématiques concernées par la politique d'urbanisme : l'habitat, l'environnement, les paysages, l'architecture, le patrimoine, l'économie, l'agriculture, etc.. La rentrée de septembre a marqué le lancement d'une nouvelle phase : la définition du Projet d'aménagement et de développement durables (dit « PADD »). Cette pièce constituera la colonne vertébrale du PLUi-H puisqu'elle exprimera la politique et les objectifs communs en matière d'aménagement et de développement : quelle communauté d'agglomération Territoires vendômois pour 2040 ?

Cette étape est aussi l'occasion de renforcer l'ambition de concertation en associant au maximum les habitants dans cette étape stratégique. Cette dynamique est déjà engagée : le mardi 20 septembre s'est tenue, à Vendôme, une première réunion publique qui a permis de présenter les enjeux issus du diagnostic et d'organiser un temps d'échange avec les habitants présents. Un atelier citoyen a également été organisé le 19 octobre afin d'échanger en groupes de citoyens sur les objectifs et les enjeux d'évolution de Territoires vendômois. Les conclusions ressortant de ces ateliers seront prochainement diffusées auprès de l'ensemble des élus du territoire. D'autres moments forts viendront ponctuer les prochains mois, alors n'hésitez pas à vous tenir informés de la démarche. Un rapport de synthèse du diagnostic est actuellement consultable sur le site internet de la ville, rubrique « PLUIH ».

Si vous avez des questions ou des demandes, un registre est à votre disposition à la mairie afin que vous puissiez vous exprimer sur le projet. Vous pouvez également écrire à cette adresse : urbanisme-planification@catv41.fr

UN DISPOSITIF D'AIDE POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES

La ville de Vendôme a adopté cet été un nouveau dispositif d'aides à l'embellissement des façades. Ces aides sont destinées à favoriser la réalisation de travaux de ravalement et à promouvoir la qualité architecturale et patrimoniale ainsi que l'attractivité de la ville. Cette action vise ainsi l'accompagnement des propriétaires privés dans leur projet de ravalement de façade avec une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux. Elle pourra se cumuler avec d'autres aides financières existantes comme celles de la Fondation du patrimoine. Les habitants du faubourg Saint-Lubin, premier secteur concerné par ce dispositif, étaient invités à échanger lors d'une réunion publique avec le maire ainsi que des représentants de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 41) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 41). Les questions portaient notamment sur le type de travaux éligibles et sur la nature de l'accompagnement de ces organismes. Par la suite, ce sont les habitants du faubourg Saint-Bienheure puis du faubourg Chartrain qui seront invités à assister à une réunion publique pour bénéficier d'un dispositif équivalent.

Pour plus d'informations :

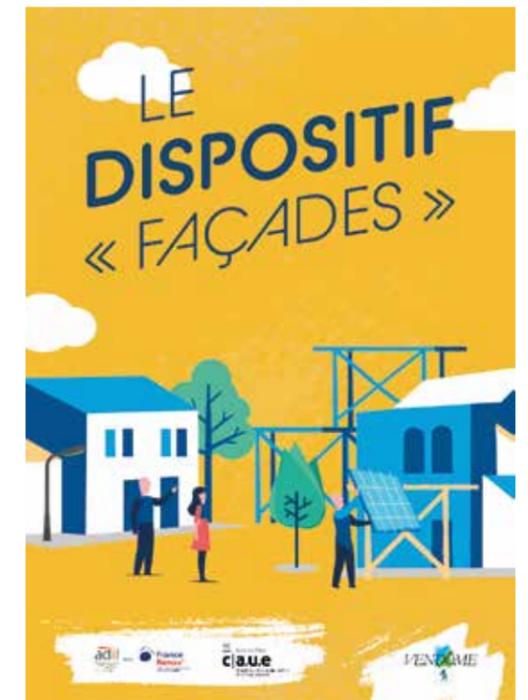
ADIL 41 : 02 54 42 10 00

Permanence :

Point d'accès au droit (PAD) :

37, rue Georges Clémenceau

Le 2^{ème} et 3^{ème} vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h 15



DES TRAVAUX DE VOIRIE DURANT L'ÉTÉ À VENDÔME

Chaque été, la diminution du trafic routier est propice aux travaux de voirie. Parmi les nouvelles réalisations, un plateau de ralentissement a été ajouté au croisement de la rue du Docteur Faton et de la rue Lemyre de Villers. Le trottoir de cette même rue a été élargi, l'objectif étant de sécuriser l'accès à l'école Saint-Joseph. Les deux feux de signalisation situés avenue Gérard Yvon aux croisements avec le boulevard Kennedy et de la rue de la Marre ont été remplacés par un double giratoire. Ce nouvel aménagement d'un coût de 137 500 euros permettra de fluidifier la circulation. Enfin, c'est un giratoire qui régule désormais la circulation entre l'avenue de Verdun et la rue des États-Unis d'Amérique (voir illustration). Ces nouveaux aménagements renforcent la sécurité et améliorent la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons.



LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU FAUBOURG CHARTRAIN

La ville de Vendôme mène depuis dix ans un important travail d'embellissement de ses espaces publics et de revitalisation de son territoire. Dans la continuité des travaux de la rue du Change et de la restructuration du quartier Rochambeau, la ville lance aujourd'hui le réaménagement du faubourg Chartrain, artère commerçante majeure, mais vieillissante au cœur de la ville. Ce projet, fruit d'une co-construction avec les Vendômois, est entré dans sa dernière étape avant la réalisation des travaux qui débiteront en 2023.

Si le nécessaire renouvellement des réseaux vétustes du sous-sol a été un déclencheur, la municipalité a rapidement saisi l'opportunité de ces travaux pour embellir le faubourg et amplifier l'attractivité du centre-ville. La ville s'est accompagnée de spécialistes : architectes-urbanistes, cabinet d'expertise en circulation et en stationnement, spécialistes en logistique urbaine ou encore experts sur la dynamique commerciale des villes. Ce projet concerté s'est modelé grâce aux échanges avec les Vendômois au cours de balades urbaines, d'ateliers citoyens, de réunions publiques et d'ateliers avec les commerçants. Nous revenons dans ce dossier sur les principaux objectifs qui guident ce grand projet.



Renforcer l'attractivité du centre-ville

L'étude de circulation, menée en octobre 2021, a révélé que, chaque jour, ce sont de plus de 9 000 automobilistes qui transitent par le faubourg, mais seulement 20 % s'y arrêtent. L'objectif de ce projet est de renverser cette situation et de

créer une destination où l'on ait envie de s'arrêter pour se rendre dans les commerces, où prendre du temps pour se balader. Trottoirs étroits et dégradés, sentiments d'insécurité des piétons et des cyclistes, l'hyper-centre et le faubourg Chartrain dialoguent peu ensemble. La transformation du carrefour des Rochambelles, entre la rue du Change et le faubourg Chartrain, en véritable place urbaine permettra de tisser ce lien social et commercial. Les piétons qui n'osent parfois pas s'engager et traverser deux routes séparées par un îlot central pour accéder au faubourg verront apparaître une place accueillante et arborée qui les mènera vers un faubourg repensé. 72 % des espaces publics du faubourg sont actuellement réservés aux véhicules. Ce chiffre devra diminuer pour offrir plus de places aux mobilités douces ainsi qu'à la végétalisation sans négliger la nécessité d'un stationnement de proximité et un accès facilité aux commerces.

Consolider la vocation commerciale et touristique



Pour faciliter l'activité commerciale, le projet prévoit la création d'une bande fonctionnelle de chaque côté du faubourg, entre le trottoir et la chaussée. Cet aménagement pourra accueillir alternativement terrasse, place de stationnement, espace végétalisé ou espace de livraison. Ces espaces, aménagés de façon sobre, seront réversibles et pourront évoluer au gré du temps et de la dynamique commerciale. Ce nouvel aménagement confortera les commerces déjà installés et favorisera l'arrivée de nouvelles enseignes. Il est toutefois bon de rappeler que, malgré un contexte économique national défavorable, le commerce vendômois se porte bien. Seulement 8 % des commerces sont vacants, comme l'a confirmé une étude « Flash » réalisée par la Banque des territoires fin 2021. L'avenir du faubourg repose principalement sur l'attractivité et le dynamisme commercial. Dans la poursuite des différents temps d'échanges avec les habitants, des ateliers de travail se sont tenus récemment avec les acteurs économiques (commerçants et artisans du faubourg, Fédération du commerce, Chambre du commerce et de l'industrie, grossistes, transporteurs...) afin d'anticiper au mieux l'organisation des conditions de livraisons et d'accès aux abords du faubourg Chartrain pendant les différentes phases de travaux. Toutes ces évolutions favoriseront également la venue des touristes de passage dans la ville et lui conféreront une toute nouvelle identité dans le prolongement de la rue du Change. La superbe perspective sur le château de Vendôme restera un atout majeur du faubourg...

Donner plus de places aux mobilités douces

Ce faubourg repensé permettra de bénéficier d'un axe commercial dynamique, mais apaisé sur lequel les piétons et les cyclistes seront prioritaires et en sécurité. C'est une demande forte des Vendômois qui est ressortie des échanges lors des ateliers ainsi que du questionnaire en ligne proposé par le cabinet d'urbanisme ZCCS, mandaté sur le projet. Pour parvenir à cet objectif, il est nécessaire de repenser l'espace et de l'adapter à une circulation plus fluide en favorisant le report de la circulation de transit vers d'autres axes et l'utilisation des transports publics.

Les déplacements en ville tendent vers une augmentation des mobilités actives (piétons et cyclistes). Les nouvelles pratiques qui ont émergé depuis quelques années, et plus particulièrement à la suite des confinements, sont révélatrices de la volonté des populations urbaines de pouvoir se déplacer rapidement et en toute sécurité dans les centres-villes. Des parkings à vélos feront ainsi leur apparition, avec la création d'une nouvelle offre de 60 places réparties sur le faubourg.



Les Personnes à mobilité réduite (PMR) pourront quant à elles circuler dans des conditions décentes. Les trottoirs seront à niveau et offriront une plus grande largeur. Le giratoire des Rochambelles sera supprimé pour laisser place à un espace urbain végétalisé. Ce sont au total, plus de 35 % d'espaces supplémentaires qui bénéficieront aux mobilités douces. Pour poursuivre cette dynamique, le faubourg sera désormais en sens unique (sens Gérard Yvon vers Rochambelles) avec un report de circulation vers les axes principaux (N10 et boulevard Kennedy). Un nouveau plan de circulation empêchera les reports vers les petites rues adjacentes pour garantir calme et sécurité aux riverains. Cyclistes et véhicules se partageront la voie principale et la vitesse des automobilistes sera aussi réduite grâce à des ruptures visuelles au sol. Ces mesures poursuivent plusieurs objectifs : améliorer la sécurité routière, réduire le bruit, mais aussi réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de particules fines. À travers ce projet, l'objectif est de réduire la pollution atmosphérique de 20 à 25 %, en favorisant la marche et le vélo, modes de déplacement peu onéreux, rapides, bénéfiques pour la santé et l'environnement.

Sur le faubourg Chartrain, vous pourrez...
flâner dans un cadre agréable, profiter des terrasses, d'endroits ombragés, faire du lèche-vitrine en toute tranquillité et bien sûr profiter de la superbe vue sur le château de Vendôme...

Embellir les espaces publics

Les lieux publics jouent un rôle important dans la vie sociale des usagers. Embellir ces espaces, c'est aussi participer à la création de lieux de rencontre et de convivialité qui favorisent la cohésion sociale. À travers le réaménagement du faubourg Chartrain, la ville de Vendôme rénovera près de 10 000 m² d'espaces publics. Des espaces végétalisés seront disposés tout au long du faubourg, et notamment en lieu et place du carrefour des Rochambelles ainsi que sur l'esplanade de l'ancien théâtre. La possibilité de créer plus d'îlots de fraîcheur reste limitée par la présence de nombreux réseaux souterrains (réseau de gaz et infrastructure France Télécom notamment). Malgré ces contraintes techniques, plus de 1 000 m² du faubourg seront plantés, ce qui permettra de gagner en convivialité et en développement de la biodiversité. Pour l'aménagement des trottoirs et de la bande servicielle, le choix s'est porté sur la pierre naturelle. Élégante et durable, celle-ci garantit la qualité des espaces publics. En accord avec l'Architecte des bâtiments de France (ABF), c'est le grès qui a été retenu afin de limiter le phénomène de glissance (voir photo des échantillons). Enfin, les luminaires actuels seront tous déposés et remplacés par des éclairages neufs, fixés sur les façades. Ces nouveaux dispositifs à LEDs permettront une diminution de 50 % de la consommation électrique.



Conforter l'offre de stationnement

Pour le commerce, l'accessibilité est un facteur clé, c'est pour cela que le réaménagement du faubourg Chartrain se fera sans suppression de stationnement. De nombreuses places, toujours gratuites, seront présentes sur le faubourg, à proximité des commerces et des places minutes seront développées pour garantir une rotation plus importante des véhicules. Le parking Victor Hugo, proche de l'école Notre-Dame sera réaménagé pour offrir 20 places supplémentaires qui compenseront la baisse du nombre de places disponibles sur le faubourg Chartrain. Des études sont également engagées pour la réalisation d'un parking public d'une vingtaine de places dans la rue de Saint-Coeur. Les deux autres parkings de proximité conserveront leurs capacités d'accueils avec 41 places pour le parking Chartrain et 64 places pour le parking Saint-Denis. Rendre les espaces de vie urbains accessibles à tous est important, c'est pour cela

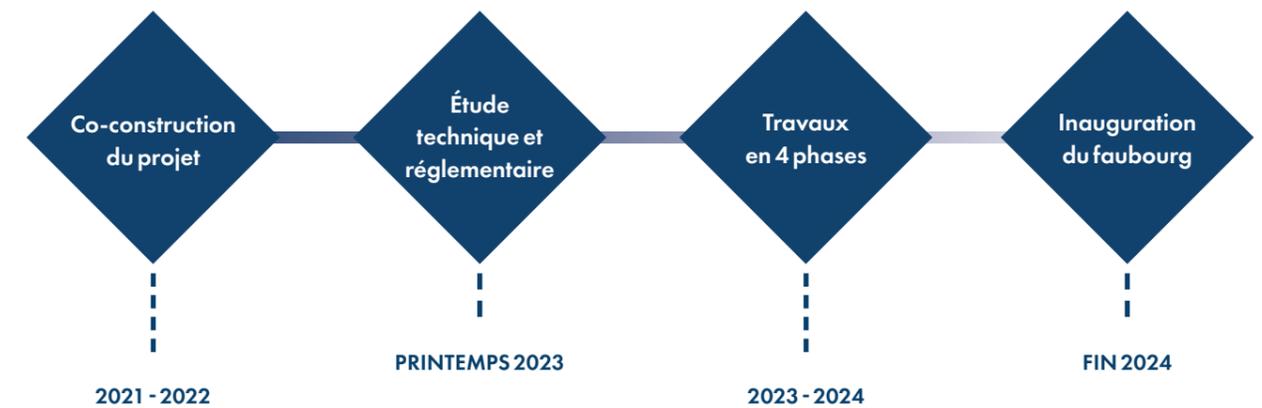
PROJET D'AMÉNAGEMENT FAUBOURG CHARTRAIN

que 4 places de parking pour les Personnes à mobilités réduites (PMR) feront leur apparition sur le faubourg. À l'heure où l'espace public se transforme pour accorder davantage d'importance aux modes actifs, la question légitime de la place de la voiture sur la voirie se pose d'autant plus. Ce nouveau plan de stationnement a été réalisé avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé dans la gestion des mobilités urbaines : ETC mobilité.



Le calendrier des travaux

Les travaux sur le faubourg débuteront à la fin du printemps 2023 pour s'achever fin 2024. Ils seront menés par tronçon pour limiter au maximum les impacts sur la circulation : 4 phases de travaux se dérouleront du nord au sud. Des déviations et une signalétique spécifique seront mises en places et des informations seront régulièrement disponibles sur le site de la ville de Vendôme. Les accès aux commerces et les livraisons seront maintenues grâce à des aménagements adaptés durant toute la durée des travaux. Pour ce chantier, une attention accrue sera portée à l'environnement (bruit, poussière, sécurité) afin de limiter les nuisances. Des travaux préparatoires de renouvellement de réseau viennent de débuter dans la rue Saint-Denis pour une durée inférieure à un mois. Pour toutes questions supplémentaires : faubourgchartrain@catv41.fr



Quelques mots de...

Benoît Gardrat

Maire-adjoint en charge de l'urbanisme et des grands projets

« La concertation aura été le maître-mot de la construction de ce projet majeur pour notre ville. On ne repense pas une artère si importante sans recueillir l'avis, les préoccupations, les idées et l'expérience de ceux qui y vivent, y travaillent et y consomment. Sans oublier tous les services du quotidien qui la desservent comme les transports en commun, les livreurs, le ramassage des ordures ménagères... »

Grâce à cette co-construction, le projet répondra aux défis actuels en favorisant les circulations douces, la végétalisation du centre-ville et les économies d'énergie, tout en conservant du stationnement de proximité essentiel au commerce. »

À LA DÉCOUVERTE DU BUS ITINÉRANT « FRANCE SERVICES »

La communauté d'agglomération Territoires vendômois s'engage dans le déploiement d'un dispositif France services itinérant afin d'accompagner en proximité, dans les communes, les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien (permis de conduire, revenu de solidarité active, retraite, immatriculation des véhicules, impôts...). L'usage institutionnel parfois complexe, manque d'équipement à domicile et mauvaise connexion, ergonomie non adaptée des sites internet, tant d'obstacles qui peuvent parfois rendre ces formalités compliquées et handicaper le quotidien. Territoires vendômois a pour cela, fait l'acquisition d'un bus avec le soutien de l'État et de la Banque des territoires. À l'intérieur, des zones de confidentialité ont été aménagées pour recevoir les populations. Ce véhicule qui circulera dès la fin de l'année assurera des permanences gratuites, polyvalentes et itinérantes dans de nombreuses communes du territoire.



DES NOUVEAUTÉS POUR LES MÉDIATHÈQUES

Depuis le 1^{er} septembre, le réseau des médiathèques Territoires vendômois propose une nouvelle carte offrant de nombreux avantages. Tout d'abord en proposant un tarif unique pour les 4 médiathèques du réseau du territoire ainsi que celle des Rottes. Ce nouveau tarif vous permet d'être inscrit partout en une seule fois. Pour les habitants de Territoires vendômois, le tarif est de 12 euros. Pour les habitants hors agglomération, le tarif est de 24 euros. L'accès est gratuit pour les jeunes jusqu'à 25 ans et pour les personnes bénéficiant d'un minima social, en recherche d'emploi ou porteuses d'un handicap. Dès à présent, ce sont plus de 180 000 documents auxquels vous aurez facilement accès depuis n'importe quelle médiathèque, grâce à la mise en place d'une navette. Avec à cette carte, vous pourrez désormais emprunter jusqu'à 15 documents pour une durée maximale de 28 jours. L'autre nouveauté concerne la possibilité de réserver des ouvrages déjà empruntés,

ils pourront en effet être mis de côté pour vous pendant 2 semaines. Continuellement à l'écoute des usagers, le réseau des médiathèques met à jour ses horaires. Dorénavant, un seul horaire sera appliqué à toutes les médiathèques de Vendôme et 3 nouveaux créneaux font leur apparition, le mardi après-midi à Selommes, le jeudi après-midi à Montoire-sur-le-Loir et à Vendôme et enfin le samedi matin à Vendôme. Des nouveautés pour pouvoir profiter au mieux de tous les trésors disponibles dans nos médiathèques.

Pour découvrir le catalogue et les animations rendez-vous sur le portail des médiathèques : www.mediaenvendomois.fr ou sur l'application mobile disponible sur l'App Store : « **mediaenpoche** »



JEAN-CLAUDE MERCIER

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès brutal, le 20 juillet à l'âge de 70 ans, de notre élu en charge de la politique sportive. Témoignages de ceux qui l'ont tant apprécié.

||

Je tiens, au nom de tous les membres du conseil municipal à rendre hommage à notre collègue Jean-Claude Mercier et à le remercier pour ses valeurs, son engagement, sa générosité, son esprit fédérateur, son expérience partagée, sa loyauté et sa proximité qui n'ont eu de cesse de guider son action. Il a toujours privilégié les actes aux paroles, le dialogue au conflit et surtout l'intérêt général au succès individuel depuis son engagement en 2014.

Il s'investissait pleinement du lundi au dimanche soir avec toujours un objectif en tête, celui d'aider tous les sportifs de Vendôme, de continuer à proposer des événements en fédérant, en rassemblant, en appliquant « la méthode Jean-Claude », c'est à dire un accompagnement permanent des associations sportives dont témoignent sa présence inlassable sur les stades, dans les gymnases, sur les podiums ou lors des assemblées générales... La « méthode Jean-Claude », c'est aussi une implication sans faille pour l'organisation de manifestations sportives dont le rallye Cœur de France, le Tour cycliste du Loir-et-Cher, la fête du cheval et très récemment Vendôme à vélo...

C'est aussi des projets qu'il défendait sans relâche jusqu'à ce qu'ils aboutissent. Ce fut le cas pour la rénovation du skate-park, le développement d'activités aquatiques tout public comme l'aquabike et l'aquagym ainsi que l'intervention de nos éducateurs sportifs sur l'ensemble du territoire lors des vacances scolaires. Je pourrai multiplier les exemples...

Un dossier lui tenait particulièrement à cœur : l'accueil d'une étape du Tour de France à Vendôme. À nous désormais de poursuivre son travail et je suis sûr que, grâce aux liens qu'il a noués avec les organisateurs, nous aurons un jour une étape à Vendôme et elle lui sera dédiée...

||

Laurent Brillard, maire de Vendôme

Nous avons perdu un collègue. J'ai perdu un binôme, un copain. Je garde en mémoire nos déplacements et particulièrement le dernier sur Lille ou tu m'as fait découvrir les courses hippiques. Nous partagions des passions communes comme le sport et la chasse. Toi qui aimais le tour de France, tu es parti pendant cette course, en pleine bagarre pyrénéenne la veille de l'ascension de Hautacam. Toi l'épicurien, tu nous manqueras. Au revoir Jean Claude.

Jimmy Marcilly, maire-adjoint en charge de la politique sportive

Jean-Claude était un passionné de sport, plus particulièrement de football et de cyclisme. C'était toujours un plaisir de commenter ensemble l'actualité sportive locale, départementale et nationale. Toujours aimable, souriant, respectueux et bienveillant avec le personnel de la direction des sports. D'abord conseiller municipal délégué puis adjoint au maire au sport depuis 2020, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec cet homme durant ces huit années. Une bien belle personne aux nombreuses valeurs que j'ai eu la chance de croiser au cours de ma carrière professionnelle.

Yannick Henriot, direction des Sports de Territoires vendômois

Délégué aux sports auprès de moi de 2014 à 2020, puis devenu maire-adjoint à la politique sportive de 2020 jusqu'à sa disparition, nous formions avec Pascal Brindeau un trio qui donna pour la première fois pour Vendôme, un document de politique communale de sport, fruit de larges réflexions partenariales. Notre ville perd un de ses serviteurs généreux. Nos regards et nos pensées se tournent vers lui et sa famille..

Sam Ba, vice-président de Territoires vendômois en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Cher Jean-Claude, au nom de l'ensemble du monde sportif vendômois, l'USV UA te remercie pour avoir toujours défendu les valeurs les plus nobles portées par le sport. Ton dévouement, ta sincérité et ton extrême gentillesse nous manquent profondément...

Frédéric Ségura, président de l'Union sportive vendômoise - Union d'associations (USV-UA)

VOS NOUVEAUX COMMERCES

Comme pour chaque nouveau numéro de Vendôme LE MAG, une place est réservée pour les nouveaux commerces qui viennent de s'installer ! Nous vous invitons à les rencontrer, à les découvrir et surtout nous leur souhaitons plein de réussite...

Audition Vendôme

14 place Saint-Martin

Evidence (chaussures)

30 rue du Change

Distri Club Médical

8 bis rue Poterie

Les Curieux Renards (galerie d'art)

4 rue Renarderie

Les Trésors de Sidi Bouzid

(vente d'épices et objets en bois)

25 rue Saint-Denis

Madame A. (prêt à porter)

4 bis place du Marché

Fresh (alimentation)

71 avenue Ronsard

Sisley choisit Vendôme pour son nouveau site de production

C'est à l'Orée des bois, proche de l'entrée du parc de l'Oratoire que le nouveau site de production du groupe Sisley (850 millions d'euros de chiffres d'affaire, 4 600 salariés), spécialisé dans les cosmétiques de luxe, sera implanté. L'entreprise va investir 35 millions d'euros dans cette nouvelle usine, ce qui lui permet de réaffirmer sa volonté de produire des cosmétiques « made in France ». Le lot se divise ainsi : un de 13 hectares pour le bâtiment de production et un de 2,5 hectares pour le parking. Cette nouvelle ligne de production en Loir-et-Cher emploiera à l'horizon 2030, 200 à 250 salariés. À la livraison en 2025, ce seront 75 salariés qui seront recrutés dans un 1^{er} temps. C'est grâce à la réactivité et à l'efficacité de la direction du Développement économique et de l'appui de Magali Marty-Royer, vice-présidente en charge de l'attractivité économique que le territoire obtient l'arrivée de ce géant de l'industrie. Après Louis Vuitton et Marie Daïge, cette arrivée d'un nouvel acteur du luxe sur le territoire permet de capitaliser sur les savoir-faire et les compétences au service de l'emploi et de la dynamique économique de notre ville. Le chantier de cette nouvelle usine sera lancé en avril prochain.

RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Après une période de grands travaux, l'accueil des élèves dans les locaux réhabilités de l'école maternelle Jules Ferry achève l'ambitieux projet de réhabilitation des 2 groupes scolaires Anatole France et Jules Ferry, commencé à l'automne 2019. Dans les 11 écoles de Vendôme, ce sont 397 élèves en maternelle, et 772 en élémentaire dont 36 élèves dans les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-école) qui sont accueillis, soit un total de 1 169 élèves répartis dans 56 classes. Un effectif stable puisque 1 161 élèves étaient accueillis à la rentrée dernière. La carte scolaire de l'Éducation Nationale a confirmé la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Anatole France et la création de 6 places d'ULIS-école dans une classe en comptant déjà 6 à l'école élémentaire Yvonne Chollet. Au-delà de ces aspects mathématiques, c'est une nouvelle rentrée pour de nombreux écoliers auxquels on souhaite une très bonne année scolaire !



LA BOUSSOLE DES JEUNES CONFIRME SON SUCCÈS

Depuis plusieurs années de nombreux territoires expérimentent avec succès un nouveau dispositif d'information jeunesse dénommé « La Boussole des jeunes ». Le principe novateur est doté d'un mode de fonctionnement simple et intuitif visant à mettre en relation les jeunes âgés entre 15 et 30 ans, qui s'interrogent sur les services, les dispositifs et les droits auxquels ils peuvent prétendre, avec des professionnels de proximité qui s'engagent à les accompagner dans leurs démarches. À partir d'un bref questionnaire, la Boussole présente les services et droits mobilisables par le jeune depuis son territoire et l'oriente vers le professionnel correspondant. S'il est intéressé par une offre de service en particulier, le jeune peut décider de laisser ses coordonnées pour être contacté dans un délai court et annoncé par le professionnel en charge de l'offre. La Boussole des jeunes permet ainsi de répondre à la problématique du non-recours aux droits en s'affranchissant de la communication institutionnelle et en s'affichant comme un outil simple d'utilisation (anonymat et neutralité des relations) particulièrement utile pour les jeunes éloignés des lieux d'information. La Boussole des jeunes du Loir-et-Cher est d'ores et déjà en ligne.

Pour la consulter et posez vos questions, rendez-vous sur : www.boussole.jeunes.gouv.fr



Retour sur l'événement « Vendôme a la folie »

Le premier samedi de septembre est comme à l'habitude le rendez-vous attendu de la rentrée. Vendôme a la folie proposait cette année encore des animations en centre-ville, des Grands-Prés au faubourg Chartrain, pour tous les publics. Avec notamment la braderie organisée par la Fédération du commerce vendômois dans les rues commerçantes accompagnée de la brocante des enfants qui faisait son grand retour. Toute la journée, les associations sportives de l'Union sportive vendômoise - union d'associations (USV-UA) et les associations culturelles et de loisirs coordonnées par Vend'asso se sont retrouvées autour d'animations et de démonstrations : sport, chant, danse, etc.. Cette année, un nouvel espace dédié aux activités culturelles de Territoires vendômois s'est installé devant la médiathèque bibliothèque parc Ronsard. Tout au long de la journée, les Vendômois étaient invités à découvrir les activités musicales et d'arts plastiques de l'école de musique, les animations proposées par le réseau de médiathèques, les activités patrimoniales, le projet culturel... Une journée conviviale dans la simplicité et la bonne humeur pour lancer de la meilleure manière qui soit l'année scolaire.



Lancement des travaux pour le **château de Vendôme**

Initialement prévu en juin, le chantier de consolidation et de restauration du château vient seulement de débuter. Bénéficiant du plan de relance mis en place par l'État, les travaux de l'emblématique château, symbole de la ville s'étaleront jusqu'à l'automne 2024. C'est plus d'1,6 million d'euros qui va être investi durant plusieurs phases de travaux dirigés par Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques, et missionnée par la ville. La tour de Poitiers sera la première à bénéficier des travaux et plus particulièrement sa voûte sommitale qui présente une brèche importante. Monument classé depuis 1840 et détenu par la ville depuis 1932, ce site représente un intérêt certain par son histoire, son emplacement et son architecture. Le parc restera en partie accessible durant le chantier, mais ses horaires d'ouverture et fermeture seront susceptibles d'être modifiés (en raison des contraintes du chantier).



VENDÔME, PRÉPARE L'ARRIVÉE DES JO 2024

Terre de Jeux 2024 est un label valorisant les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens. Il permet d'initier et de partager de nombreuses activités en relation avec les Jeux olympiques et de

s'impliquer dans un projet national. À cette occasion, Vendôme organisera en 2023 la première édition de Vend'olympiades, une manifestation regroupant toutes les associations sportives vendômoises. Chaque association pourra présenter une équipe constituée de ses licenciés qui s'affronteront sur 7 ateliers. Le jeu est aussi un formidable vecteur d'échanges et de transmission. Vendôme, l'a compris en candidatant pour ce label dès son lancement. Ce sont désormais plus de 2 800 collectivités et structures du mouvement sportif dans l'Hexagone qui ont rejoint le label. Cet engouement témoigne de l'effervescence et de l'impatience qui règne avant d'accueillir les jeux de Paris 2024. Rendez-vous dans le prochain magazine pour découvrir toutes les actions qui vous seront proposées...

UNE ACCESSION EN FÉDÉRAL 3 POUR L'US VENDÔME RUGBY



C'est au terme d'un match décisif face à leur dauphin, le SA Vierzon, que l'US Vendôme rugby a validé son ticket pour la Fédération 3. Les joueurs d'Olivier Villeneuve ont su se défaire de la pression grâce notamment au soutien de la centaine de supporters présents. Une fois le résultat officialisé, le club a pu célébrer cette accession à la fin de la saison en présence des élus dans la cour de la mairie. Ce succès s'est construit avec patience, maîtrise et détermination, 18 ans après une descente en Honneur. Cette victoire, c'est celle d'un groupe de 50 joueurs, d'un staff, de dirigeants et de bénévoles qui ont œuvré avec un seul objectif en tête : l'accession. Invaincus sur leur terrain depuis 5 ans, le club entend maintenant honorer son nouveau statut en performant durant toute la saison.



Marie Daège, spécialiste de la porcelaine de luxe, pose ses valises à Vendôme

Marie Daège, maison d'arts de la table, a choisi Vendôme pour son futur atelier-vitrine. C'est en début d'année 2024, au sein du bâtiment K du quartier Rochambeau que vous pourrez découvrir cette institution. La proximité avec Paris où se situe le studio et le cadre patrimonial exceptionnel du bâtiment ont convaincu la maison spécialisée dans la porcelaine de haute couture de venir s'installer dans notre ville.

Marie Daège est une maison qui propose des services de porcelaine fine entièrement peints à main levée en France. Depuis plus de 30 ans, la maison s'attache à faire vivre et rayonner un savoir-faire d'excellence - qui culmine au XVIII^e siècle et s'avère plus que jamais d'actualité au XXI^e siècle alors que le désir de s'émanciper de la standardisation marque un retour à l'artisanat. La recherche du beau et du travail bien fait sont les valeurs structurantes de l'entreprise. La réinterprétation de décors historiques combinés à d'importantes innovations dans les techniques de peinture sur émail permettent à la maison d'offrir une gamme de plus de 200 décors personnalisables dans une palette originale de 70 couleurs - et ainsi, de proposer un produit pertinent pour chaque région du monde et chaque typologie de clients, des architectes d'intérieur, à l'hôtellerie-restauration, à l'événementiel, en passant par les distributeurs et les amateurs. Ces créations se retrouvent à la table des plus grands hôtes du monde, des États-Unis à la Corée du Sud en passant par le Panama. Après l'installation des Ateliers Louis Vuitton et du Groupe Sisley, cette arrivée confirme la volonté de la municipalité de développer la pratique des métiers manuels. Vendôme devient peu à peu la capitale des artisans de luxe et du savoir-faire d'exception... définitivement bien plus qu'une place !



EN HAUT
Le savoir-faire de Marie Daège à travers la collection Zephyr

EN BAS
Écrin de présentation des collections au studio rue Tournon de Paris



EXPOSITIONS

Du 21 au 27 novembre
Par l'association AVF
à la chapelle Saint-Jacques
« Échange de regards »
De 14 h à 18 h 30

Du 1^{er} au 12 décembre
Par le club photo Objectif 41
à la chapelle Saint-Jacques
« L'architecture »
De 14 h à 19 h

Du 20 décembre au 1^{er} janvier
Par l'association des Artistes Vallée du Loir à la chapelle Saint-Jacques

Les 11 et 12 mars
Par la société philatélique vendômoise à la salle du Temple
Exposition annuelle
De 10 h à 18 h

Les 1^{er} et 2 avril
Par l'association Loir Arts & Métiers d'Art au Marché couvert
Journée européenne des métiers d'art
De 11 h à 18 h

Retrouvez tous les événements sur vendome.eu

OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME

47-49 rue Poterie
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

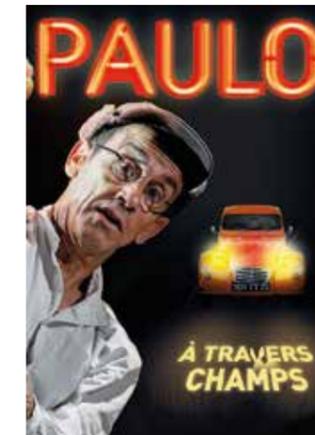
www.vendome-tourisme.fr

Réservation possible sur place au Minotaure ou par téléphone au 02 54 89 44 00
PROGRAMME LOIR ÉVÈNEMENTS

Paulo

Dimanche 22 janvier à 15 h

Son spectacle est une pellicule de souvenirs en noir et blanc que l'on aime revoir et partager. Bien qu'empreint de nostalgie, le personnage ne dit pas que c'était mieux avant. Non, il apprend même à maîtriser le verlan et les réseaux sociaux. Peuplé d'anachronismes, son spectacle fait le pont entre hier et aujourd'hui et n'en tire que le meilleur. Touchant et drôle.



Didier Barbelivien

Dimanche 23 avril à 16 h

En concert avec ses musiciens, il vous emmènera dans son voyage musical entre chansons intemporelles et échanges avec le public. Le célèbre auteur compositeur français et ses plus de 2 000 chansons reprendra pour votre plus grand plaisir les plus grands titres qui ont marqué sa carrière d'« À toutes les filles » au « Mariés de Vendée ».



Madame Sans Gêne

Dimanche 5 mars à 16 h

Le cabaret fête ses 25 ans ! Pour l'occasion, de nombreuses stars des années 80 seront présentes : Sloane (du duo Peter et Sloane), Sabine Paturel qui a chanté « Les bêtises », Caroline Loeb qui chante « C'est la ouate » ou encore Richard Sanderson connu pour avoir composé la musique du film « La Boum ». Un spectacle unique.



Émile & Images

Mardi 13 juin à 20 h 30

Le groupe toulousain formé en 1999 de la fusion de l'ex-chanteur du groupe Gold, Émile Wandelmer, avec le groupe Images fait escale à Vendôme en 2023. Plus de 20 ans après, ces marchands de rêves en ont encore plein les yeux, plein la tête et leur voix n'a pas varié d'un bémol. Dépêchez-vous, il n'y aura pas de place pour tout le monde.



Vendôme passionnément

GARDER LE CAP

Faire de la politique dans le sens noble du terme n'est pas de se contenter de vagues promesses, ou de petites phrases toutes faites afin de se donner bonne conscience ou de donner satisfaction à son interlocuteur. Non, bien au contraire, c'est dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit. Ceci est d'autant plus important en ces temps où la confiance dans les élus est mise à mal sauf pour l'échelon local où le maire reste l'élu le plus proche de ses concitoyens. Mais la confiance dont vous nous avez fait l'honneur nous oblige, à respecter nos engagements mais aussi à regarder la gestion de la ville, mais sous son champ le plus large. Au-delà des finances qui sont notre première priorité qui nous impose une gestion équilibrée, il nous faut aussi répondre aux enjeux de notre ville. Et ces enjeux sont nombreux. L'été, qui est maintenant loin de nous, nous a démontré, si tant est qu'il le fallait, que nous vivons un changement climatique et que nous devons changer nos habitudes. Jamais depuis plusieurs décennies, le Loir n'a été aussi bas, il en a été de même pour nos nappes phréatiques. Ce changement, nous devons l'intégrer dans tous nos projets afin

que la végétalisation reprenne toute sa place, en plantant plus d'arbres bien évidemment, en s'assurant d'avoir de plus grandes surfaces perméables à l'eau. C'est cette philosophie qui a guidé le projet de réhabilitation du parc Ronsard. Nous aurons tous l'occasion de le découvrir dès la fin du chantier et surtout de pouvoir profiter de ce nouvel espace au printemps. C'est avec ce regard là que le réaménagement du faubourg Chartrain a été, en concertation avec les Vendômois et les commerçants, dessiné. Rendre sa place à la végétation tout en favorisant l'accès à tous aux commerces de cet axe central de la ville. Nous allons pouvoir enfin bénéficier d'une continuité urbaine qui nous permettra de nous rendre du faubourg Chartrain jusqu'à la place Saint-Martin en passant par la rue du Change dans un espace apaisé, agréable à vivre. Préserver nos espaces verts, contribuer au développement économique de nos commerces, accompagner nos artisans et nos entreprises sont autant d'objectifs qui visent à offrir à chaque Vendômoise et Vendômois une ville où il fait bon vivre, où il fait bon travailler et où chacun peut s'épanouir. En cette époque difficile à traverser pour tous, croyez-nous, nous saurons tenir le cap pour la ville et chacun d'entre-nous.

Laurent BRILLARD et les élus de la majorité

Partageons demain

Au-delà du Faubourg Chartrain

Le projet de réaménagement du faubourg Chartrain sera naturellement le projet phare de l'actuelle mandature comme il l'était également dans le projet municipal de Partageons Demain. Notre ville doit se préparer aux enjeux climatiques et énergétiques que nous vivons à présent. Réaménager aujourd'hui Vendôme pour pouvoir y vivre mieux demain. Favoriser la végétalisation partout où cela est possible pour apporter plus de fraîcheur et de vie, à l'inverse du quartier Rochambeau. Donner la priorité aux piétons et aux vélos sans oublier les espaces de stationnement indispensables à un tel réaménagement. Vendôme doit préparer demain et le réaménagement du faubourg Chartrain nous éclairera sur la vision de l'actuelle équipe municipale. Viendra ensuite le temps de végétaliser les cours d'école, de finaliser le projet de maraîchage, de repenser le rapport de la ville avec le rallye Cœur de France... Vendôme devra enfin intensifier son action en faveur du logement dans un contexte d'inflation immobilière qui ne permet plus à de nombreux vendômois de demeurer dans leur ville. Promouvoir la rénovation des logements anciens en centre-ville et créer de l'habitat mixte et intergénérationnel pour permettre aux vendômois de rester dans leur ville tout en accueillant de nouvelles familles. Nous n'oublions pas non plus l'effort à consentir en matière de santé. La pénurie de médecins est un frein au développement de notre ville et nous restons persuadés que le salariat de médecins demeure une solution à envisager pour que chacun ait accès à une offre de soins satisfaisante. Vous l'aurez compris, nous continuons à travailler pour vous en contestant lorsque cela est nécessaire mais surtout en proposant quand d'autres solutions paraissent mieux adaptées.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

Place à Vendôme

Quel contraste entre le réaménagement du Parc Ronsard, pour lequel très peu de citoyen(e)s furent impliqué(e)s, et le projet du Faubourg Chartrain, qui a fait l'objet d'une large concertation ! Nous soutenons cette méthode : tenir compte de l'avis des vendômois(e)s pour le rallye, la patinoire, ou encore un plan vélo ambitieux adapté aux pratiques.

Pierre FOURNET-FAYARD
et Marlène GÉRARD

Vendômois naturellement

L'été passé nous rappelle l'urgence à limiter nos dépenses d'énergie et nos émissions de CO2. Vendôme continue à soutenir un rallye auto, organise sa patinoire et abat des arbres sains. Il serait juste que notre ville fasse preuve d'exemplarité : des projets novateurs, des événements joyeux mais sobres en énergie, compatibles avec l'avenir de nos enfants.

Florent GROSPART et Annie GUELLIER

La ville de Vendôme et Territoires vendômois

À VOTRE SERVICE

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard
Les lundi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le mardi de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parc Ronsard
Tél. 02 54 89 41 81

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

37, avenue Georges Clémenceau
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h - fermé le mardi matin
Tél. 02 54 86 47 00 - Fax 02 54 86 47 17

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

37, avenue Georges Clémenceau
Tél. 02 54 86 47 77
Retrouvez toutes les structures accueillies au sein du PAD sur www.vendome.eu/pointdaccessaudit

POINT D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (P@NDA)

Mairie annexe
Accueil du lundi au jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
Tél. 02 54 89 46 06

MAIRIE ANNEXE

Avenue Jean Moulin
Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le mardi de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 46 00 - Fax 02 54 77 93 15

BIBLIOTHÈQUES

Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou sur www.bcpv.eu
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur www.bcpv.eu

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Le lundi de 10 h à 17 h 30 en continu et du mardi au vendredi de 14 h à 17 h 30
Tél. 02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr

ENFANCE JEUNESSE

Parc Ronsard
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 - fermé le mardi matin
Tél. 02 54 89 41 71

VIE SCOLAIRE

Parc Ronsard
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 - fermé le mardi matin
Tél. 02 54 89 41 77

CENTRE CULTUREL

24 avenue Georges Clémenceau
Période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h
Vacances scolaires, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)
Tél. 02 54 89 16 50

SPORTS

Parc Ronsard
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - fermé le mardi matin
Tél. 02 54 89 41 66

POLICE MUNICIPALE

Parc Ronsard
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy-Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 et toutes les vacances scolaires de 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)
Tél. 02 54 72 23 14

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5, rue du Colonel Fabien
Tél. 02 54 89 49 00
Les Lutins (accueil permanent)
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 20
Les Frimousses (accueil permanent)
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 21
T'Rottinette (accueil occasionnel)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 49 30
Relais Parents Assistantes Maternelles
Tél. 02 54 89 49 40

MUSÉE

Cloître de La Trinité
Actuellement fermé
musee@catv41.fr

LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h (sauf vacances scolaires)
Réservation de salles : Tél. 02 54 89 44 00
Billetterie : Tél. 02 54 89 44 00
Fax 02 54 89 44 04

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
Mairie annexe des Rottes
Lundi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Move : move-vendome.fr
Inscription : Tél. 02 54 89 43 40
Info réseau : Tél. 02 54 89 41 36

CENTRE SOCIAL

3 rue du Colonel Fabien (près de la mairie annexe)
Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h, le vendredi : 9 h - 12 h
Tél. 02 54 89 46 20

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard

Président de la Communauté d'agglomération Territoires vendômois
Maire de Vendôme
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 10 h à 12 h à la mairie annexe

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat

1^{er} maire-adjoint - grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier

2^{ème} maire-adjointe - politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

Philippe Chambrier

3^{ème} maire-adjoint - environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

Béatrice Arruga

4^{ème} maire-adjointe - politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE), Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Simon Houdebert

5^{ème} maire-adjoint - stratégie financière, élections

Agnès MacGillivray

6^{ème} maire-adjointe - alimentation, assurances et commande publique

Tural Keskiner

7^{ème} maire-adjoint - affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

Minthy Mabilia-Boussi

8^{ème} maire-adjointe - vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly

9^{ème} maire-adjoint - politique sportive

Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - accessibilité, inclusion

Thierry Fourmont

Conseiller municipal délégué - patrimoine, archives, fonds ancien

Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - action sociale de proximité

Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - e-administration et développement du numérique (placé auprès du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :

permanences le 1^{er} et 3^{ème} mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Place à Vendôme :

permanences le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Vendômois naturellement :

vendomoisnaturellement@gmail.com

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



COLORETON
TÉLÉTHON

COLOR RUN

DES JEUNES

SAPEURS POMPIERS

DE VENDÔME

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Départ à 14 h
place Saint-Martin

Distance : 5 km

Tarif d'inscription : 10 €

À partir de 10 ans

Restauration sur place

Animaux interdits durant la course

Renseignements :

colortotelethonvendome@gmail.com

Billetterie : scanner le QR code

